

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLERMONT-SOUBIRAN  
Du 31 Janvier 2023**

**Exercice National Crise Nucléaire CNPE Golfech**

T. Bourgeot fait le compte-rendu de la dernière réunion. Il va y avoir un exercice PPI obligatoire tous les 5 ans. Le rayon PPI est de 20 kms et comprend 3 départements. Cet exercice aura lieu les 7 et 8 juin 2023. Le but est de tester toutes les chaînes d'actions. Il conviendra de faire une information aux administrés concernant les comprimés d'iode notamment pour les nouveaux venus. Une mise à jour du PCS est à prévoir. La prochaine réunion de la CLI est fixée au 08/02. T. Bourgeot s'y rendra.

**SIVU CHENIL CAUBEYRES**

Un Comité Syndical avec 15 délégués a été composé.  
La Présidente est Mme De Brito de Casteljaloux. Il y a 4 vice-présidents.  
Il est en projet de demander un entretien à la Présidente pour quitter le SIVU.

**Fournisseur Electricité Eclairage Public**

Le contrat EDF est reconduit jusqu'au 31/12/2025. Mr le Maire donne lecture des consommations. Un minimum de hausse de 40 % est à prévoir en 2023.

**Voirie intercommunale**

Le programme 2023 présenté lors du dernier Conseil Municipal a été validé par la Commission Intercommunale.  
Mr Capelle, technicien voirie, s'est rendu sur le VC 503, en présence de S. Terrié et du Maire pour constater les désordres sur celle-ci (pont et virage).  
Mr Peytoureau devrait nous aider pour le cahier des charges concernant la traversée de St Pierre de Malaure (ralentisseur).

**Questions diverses :**

Mr le Maire présente une demande de DIA (Déclaration Intention d'Aliéner) concernant la parcelle avec hangar dans le cadre de la vente Souliès. Le Conseil ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

Dossier Terrega : L'entreprise Terrega représentée par Mr Piquemal, le bureau d'études et le géomètre, ont été reçus ce jour en mairie pour la présentation du nouveau projet de canalisation gaz. Clermont est concernée uniquement pour la rétrocession ou non de la canalisation qui devrait être hors service en 2027. Un dossier administratif sera transmis à la mairie courant 2023.

SITE : P. Biyak fait le compte-rendu de la dernière réunion. Le quorum n'avait pas été atteint. La fin du SITE est prévue à fin 2024.

Mr le Maire donne lecture d'un courrier concernant une réclamation relative à la limitation de vitesse à 30kms/heure à Laspeyres.

Pour information, prochainement sera installé sur la commune de St Romain le Noble, au croisement qui va vers St Nicolas de la Balerme donnant sur la RD813 un feu tricolore.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21Hs.